

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Objectif :

Acquisition des compétences permettant l'accès aux fonctions de Chef de service de sécurité incendie.

Texte de référence :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié

« La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - *articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.*

Débouchés :

Occuper la fonction de Chef de service de sécurité incendie

Pré requis :

Diplôme de niveau IV minimum (ou V.A.E.) - **ou** certificat de qualification SSIAP 2 en cours de validité avec 3 années d'expérience dans la fonction + AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité.

Validation :

Certificat de qualification SSIAP 3 délivré par le Ministère de l'Intérieur

Contenu pédagogique :

- Le feu et ses conséquences - principes d'éclosion et de développement du feu ; réaction et résistance au feu
- La sécurité incendie et les bâtiments - Typologie et type de structure d'un bâtiment ; se situer sur un plan d'architecte ; analyse de projets de construction ; le C.L.I.C.D.V.C.R.E.M.
- La réglementation incendie - Ordonnancement de la réglementation ; appliquer les obligations réglementaires suivant type d'établissement ; accessibilité des personnes handicapées
- La gestion des risques - analyse des risques ; les travaux de sécurité ; documents administratifs
- Conseil au chef d'établissement - effectuer un compte-rendu écrit et oral ; rédaction de rapports ; veille réglementaire
- Accessibilité - Règles de sécurité concernant l'accessibilité
- Correspondant des commissions de sécurité - composition et rôle des commissions de sécurité et relations avec elles ; contrôle et tenue à jour du registre de sécurité
- Le management de l'équipe de sécurité - gestion du personnel et des moyens du service ; l'autorité dynamique ; droit du travail
- Le budget du service sécurité - élaboration et suivi des budgets ; la fonction achat ; les contrats de maintenance des installations

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Séquences vidéo relatives à la problématique incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants - Documentation et brochures du Journal Officiel comprises dans le tarif - Visites d'Etablissements ERP et IGH préalablement à l'examen - Examen au sein du Centre de formation.

CALENDRIER DE FORMATION :**PARIS 14ème**

- Session 1 :	- Session 2 :	- Session 3 :
13 au 24 février 2017	04 au 24 mai 2017	11 au 22 sept 2017
+ 13 au 24 mars 2017	+ 06 au 16 juin 2017	+ 09 au 20 oct 2017
+ 10 au 27 avril 2017	+ 03 au 12 juil 2017	+ 07 au 23 nov 2017

**MARSEILLE**

Sur demande

**LYON**

Sur demande

**ROUEN**

Sur demande

**Durée :**

217 heures déplacement et examen compris (31 jours)

**Nombre de stagiaires :**

10 participants maximum.

**Lieu :**

Formation en inter au sein de notre Ecole Supérieure dans Paris

**Tarif :**

Nous consulter - Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au **0811 656 206** / N° de déclaration d'Activité : **11751048975**
n° non surtaxe